

La situation financière du département du Gard se dégrade



Alors que <u>la Chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> a mis en avant <u>la gestion maîtrisée</u> du Conseil départemental de Vaucluse, dont notamment <u>sa politique de déploiement du haut débit</u>, celle d'Occitanie s'inquiète davantage pour les finances du Département du Gard. En effet, là où la capacité de désendettement du Vaucluse est de 2 ans, elle atteint 13 ans pour nos voisins d'outre-Rhône.

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion du département du Gard au titre de l'exercice 2022 jusqu'à la période la plus récente.

« Après deux années consécutives très favorables, la situation financière se dégrade fortement en 2023, tendance qui se confirme en 2024, explique <u>la chambre régionale des comptes Occitanie</u> dans la synthèse de <u>son rapport de 55 pages</u>. En 2023, la collectivité mobilise plus de 68,4% de ses crédits de fonctionnement à la réalisation de ses missions sociales. L'augmentation des dépenses de fonctionnement, essentiellement due à des facteurs exogènes (notamment, hausse du coût de l'énergie, mesures nationales concernant des charges de personnel, inflation,) et le fort recul des produits des droits de mutation à titre onéreux, dont le caractère est particulièrement volatile, réduisent de moitié la



capacité d'autofinancement brute du département (77M $\mbox{\footnotement}$ contre 153 M $\mbox{\footnotement}$ en 2022). Avec un taux de croissance supérieur à 9%, les dépenses d'action sociale progressent plus rapidement que l'ensemble des charges de gestion (+7,8%). La rigidité des charges structurelles, particulièrement élevée en raison d'une proportion de 22 % de charges de personnel au sein des charges courantes, limite les marges de manœuvre du département. En dépit de ce contexte, la collectivité fait le choix de mener un programme d'investissements en progression (123,3 M $\mbox{\footnotement}$ en 2023 contre 111,2 M $\mbox{\footnotement}$ en puisant dans ses réserves (diminution d'un tiers de son fonds de roulement) et ne recourant qu'à la marge à de nouveaux emprunts. »

Quelle soutenabilité pour les investissements ?

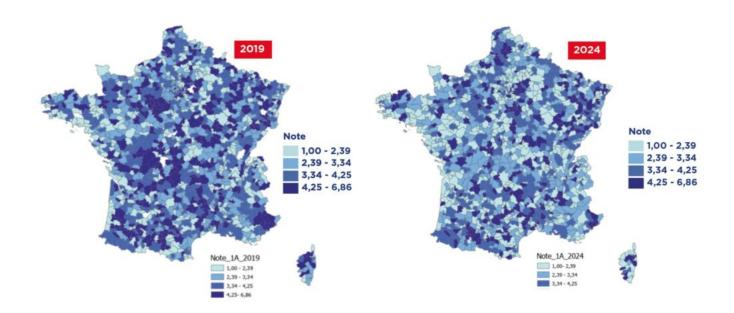
« La dégradation de la situation financière se confirme en 2024 au point de compromettre à court terme la soutenabilité de la politique d'investissement, poursuit la cour des comptes. La capacité d'autofinancement brute est à nouveau réduite de moitié, elle ne permet plus de rembourser l'annuité en capital de la dette. Le recours à de nouveaux emprunts (60M€) met un terme à la tendance au désendettement amorcée en 2021. La capacité de désendettement atteint 13 ans en 2024 ce qui est audelà du ratio prudentiel de 10 ans. Un budget 2025 dont l'équilibre repose sur un plan d'économies de 31M€ portant sur les politiques sociales. Le poids de la contrainte extérieure (évolution des rémunérations, augmentation du nombre de bénéficiaires d'allocations sociales, revalorisation des tarifications des prestations sociales) qui continue à peser sur les finances du département sous forme de dépenses nouvelles a conduit ce dernier à engager un plan d'économies de 31 M€. Ce plan repose sur une revue de gestion de l'ensemble de ses actions, objectif par objectif. Ainsi, par exemple, pour maîtriser les charges de personnel, une politique de réduction des emplois de non-titulaires se dessine. Un effort particulier est consacré au reclassement professionnel et à terme, de réallocation des emplois vers les politiques publiques majeures est envisagée. Ces économies ont vocation à permettre de maintenir la dynamique d'investissement. »

Recours à l'emprunt

« L'exécutif souhaite maintenir à un niveau élevé ses investissements en 2025 (124 M€) et au-delà, conclut le rapport. Le rétablissement d'un niveau d'épargne suffisant pour porter cette politique reste un objectif ambitieux au regard des capacités financières du département à soutenir de nouveaux emprunts (100M€). À défaut de rétablir un niveau d'épargne suffisant, il serait contraint d'ajuster son programme d'investissement. La réalisation du plan d'économies devant permettre de rétablir une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir l'annuité de la dette, est conditionnée aux moyens dont dispose la collectivité pour le mettre en œuvre, surtout dans un contexte de hausse du nombre des allocataires de prestations sociales. En matière de recettes, ses prévisions notamment fiscales, si elles sont appuyées par des données statistiques, restent fragiles. »



Finances des collectivités : les Vauclusiens s'en tirent plutôt bien



<u>L'AFL</u>, la banque des collectivités locales, a dévoilé la 6^e édition de son Baromètre de la santé financière des collectivités. Fondée sur l'analyse des notes financières que l'AFL attribue à chaque collectivité, cette étude dresse un panorama chiffré de la situation budgétaire 2024 des communes, intercommunalités, départements et régions, à moins d'un an du renouvellement municipal et intercommunal. Un bilan où les collectivités de Vaucluse s'en tirent plutôt bien.

« Dans un contexte marqué par une inflation persistante, un ralentissement économique et un climat politique instable, ce baromètre confirme l'émergence de deux blocs aux dynamiques divergentes : un bloc communal, globalement résilient, et un bloc départements/régions, en difficulté croissante », constate l'AFL en préambule de son étude. Ce dernier subit, à des degrés divers, la baisse ou l'atonie de ses principales recettes (Droits de mutation à titre onéreux – DMTO, fraction de TVA...) alors même que les besoins, tant sociaux qu'en infrastructures publiques, et les enjeux de la transition écologique sont élevés et croissants.

« L'année 2024 a été marquée par une hausse soutenue des dépenses et un recours inédit à l'emprunt. »

Marie Ducamin, présidente du conseil d'administration de l'AFL

« L'édition 2025 du baromètre AFL confirme une inflexion des trajectoires financières des collectivités locales, complète Marie Ducamin, présidente du conseil d'administration de l'AFL. L'année 2024 a été marquée par une hausse soutenue des dépenses et un recours inédit à l'emprunt, dans un contexte de croissance économique modérée, d'inflation encore sensible et d'instabilité politique. »

) MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2.4 2,56 2,6 2.73 2,77 2,82 2.8 2.86 2,95 3.01 3,06 3,04 3.03 3.19 3.42 3,6 3.61 3.63 3.8 Départements EPCI -- Toutes CL (hors synd) Communes Régions -

Crédit: AFL

Celle qui est aussi maire de Saint-Jacques-de-la-Lande et vice-présidente de Rennes Métropole confirme également les propos préliminaires de l'étude : « le baromètre atteste l'émergence de deux blocs au sein de la sphère publique locale : le bloc communal d'un côté et le couple départements/régions de l'autre. Les trajectoires distinctes de ces deux ensembles de collectivités sont à la fois la traduction de la succession de crises depuis 2020 (inflation, hausse des taux d'intérêt, crise de l'immobilier, …) mais aussi la conséquence de décisions politiques plus ou moins anciennes (nationalisation de la fiscalité locale, accroissement de la dépendance du panier fiscal à la conjoncture économique, asymétrie entre recettes et dépenses des départements…). »

- « Ce baromètre confirme une nouvelle fois la résilience des finances locales. »
- « Pour autant, ce baromètre confirme une nouvelle fois que la résilience des finances locales à l'exception de celle des départements est notable, poursuit Marie Ducamin. Mais elle doit être regardée

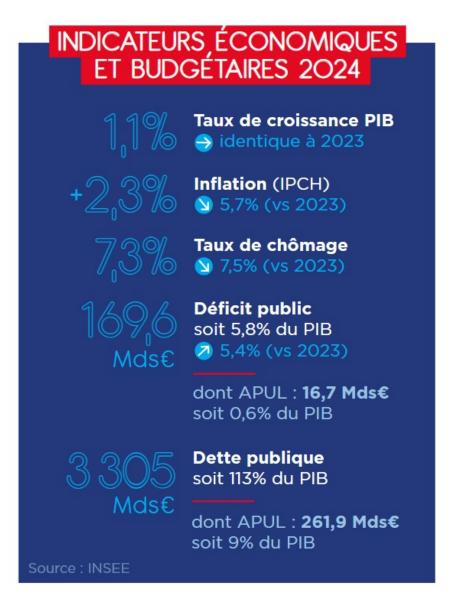


à l'aune des enjeux auxquels sont confrontés les collectivités dans leur ensemble : premier investisseur public et en première ligne sur les questions de transition énergétique et écologique, les collectivités locales ont également un rôle fondamental à jouer face au vieillissement de la population, aux fractures territoriales et aux tensions sociales persistantes. »

La situation globale

La situation financière globale du monde local – collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre – a connu en 2024 une légère dégradation avec une note financière moyenne de 2,82 (médiane à 2,61) après l'amélioration constatée en 2023 (2,77 en moyenne, médiane à 2,44). Si la note financière moyenne des collectivités locales est relativement – et logiquement – stable d'une année sur l'autre compte-tenu de sa forte dépendance à l'effectif communal, il apparait qu'en 2024 l'écart type est un peu plus élevé qu'au cours des exercices antérieurs : 1,54 en 2024 contre 1,50 en 2023 et 1,49 en 2022.





Crédit: AFL

Deux éléments caractérisent l'exercice budgétaire 2024 et expliquent principalement l'évolution des notes des différents segments de collectivités locales : d'une part, la forte progression des dépenses et, d'autre part, un montant d'emprunt inédit.

En 2024, les dépenses de fonctionnement et d'investissement progressent fortement, alors que les recettes connaissent des dynamiques et des trajectoires variables selon les segments de collectivité. En découle une épargne brute qui se contracte globalement de 3,5% pour s'établir à 41,8 Mds€. Ce montant, structurellement élevé, masque toutefois de fortes disparités et variations selon les échelons locaux, en particulier pour les départements.

L'autre élément significatif en 2024 est l'ampleur des dépenses d'investissement et, pour le financer, un

recours à l'emprunt en forte progression. Ce dernier atteint un niveau inédit de 27 Mds€ (+27% par rapport à 2023), levier actionné par l'ensemble des segments de collectivité (aboutissant à une progression de l'endettement public local qui atteint désormais 215,8 Mds€).

Les communes et les intercommunalités résistent

Au sein du bloc communal, le maître-mot semble être la stabilité entre 2023 et 2024. Dans l'ensemble, les communes affichent une légère dégradation de leur notation financière moyenne (de 2,73 en 2023 à 2,82 en 2024) alors que celle des Groupements à fiscalité propre (GFP: les structures intercommunales ayant la possibilité de lever l'impôt) apparait stable, voire plutôt bien orientée (de 3,08 en 2023 à 3,04 en 2024). Tout en demeurant le segment le mieux noté, cet affaissement de la note moyenne des communes mérite d'être souligné dans la mesure où ce segment de collectivités évoluait favorablement depuis 2019. Quant aux GFP, à l'exception de 2021, ils poursuivent globalement une trajectoire favorable et affichent aujourd'hui la meilleure note financière moyenne depuis 2019.

La note moyenne des communes, comme chaque année, est déterminée par le poids des petites communes, puisque 52% d'entre elles comptent moins de 500 habitants, 84% moins de 2 000 habitants. Or cette année, la strate des moins de 500 habitants est celle qui voit sa situation financière évoluer le moins favorablement.

Au total, 48% des notes financières communales s'améliorent en 2024, tandis que 52% se dégradent. Les dégradations les plus marquées concernent les plus petites et les plus grandes communes (moins de 500 habitants et plus de 100 000 habitants)

) MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE ET PAR ANNÉE



Communes de métropole et d'outre-mer hors ville de Paris



Crédit AFL

« Le dernier millésime du baromètre de la santé financière des collectivités apporte un éclairage contrasté sur la situation des petites villes (2 500 à 25 000 habitants), s'inquiète <u>l'APVF</u> (Association des petites villes de France). L'amélioration continue de leur note financière depuis le début du mandat, en 2020, marque un coup d'arrêt. Il faut néanmoins noter une bonne résistance de cette note. Par ailleurs, le sérieux dans la gestion financière ne s'est pas fait au détriment des investissements portés par les petites villes. Un certain nombre d'éléments suscitent néanmoins l'inquiétude. Tout d'abord, la contraction de l'épargne brute concerne désormais un tiers des petites villes, du fait d'une hausse marquée des dépenses contraintes. S'ajoute à cela les difficultés financières des partenaires des communes que sont les départements et les régions, avec une dégradation sensible de leur note financière. Dès lors, les injonctions contradictoires de l'Etat, entre accélération des investissements dans la transition écologique et limitation de la dépense, dans un contexte budgétaire contraint au niveau national, sont de plus en plus difficilement tenables pour les maires des petites villes. »

« Les communes rurales contribuent à l'activité économique locale.

L'Association des maires ruraux de France

Malgré le fait que les très petites communes restent les mieux notées, le baromètre de l'AFL observe que se sont les communes de moins de 500 habitants qui affichent une dégradation de leur note légèrement plus marquée que la moyenne communale (+0,12 versus +0,09). Comme pour l'ensemble des communes, c'est la baisse du niveau d'épargne brute (-4,3%) qui explique cette évolution défavorable de la notation.

De quoi faire réagir <u>l'AMRF</u> (Association des maires ruraux de France) : « les communes rurales subissent les effets cumulés des choix de l'Etat et la persistance de l'imprévisibilité de ses mécanismes financiers. D'où la baisse légère de la notation liée à celle d'un point de pourcentage du ratio d'épargne brute moyen malgré la décrue du stock de dette. Pour autant les communes rurales contribuent à l'activité économique locale. Des trois niveaux de collectivités, la commune reste la plus robuste. »

« Les collectivités locales portent près de 70% de l'investissement public civil. »

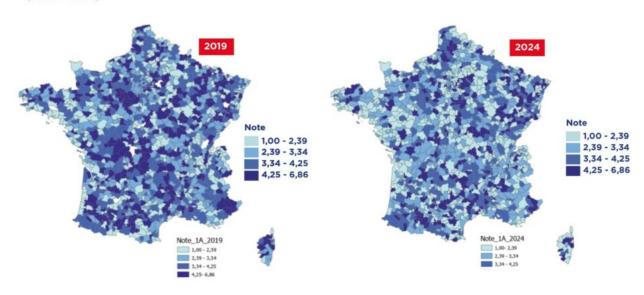
L'Association des maires de France (AMV)

De son côté, l'Association des maires de France (AMV) rappelle l'importance des collectivités locales dans le poids de l'investissement publics dans les territoires. « L'édition 2024 confirme que les équilibres financiers du bloc communal sont sous tension. En attestent une dégradation de la note moyenne des communes et une très légère amélioration pour les EPCI. Ce constat est notamment le résultat du coût des normes, de l'augmentation du point d'indice, des transferts de compétences, du maintien de livret A à 3% et de l'encadrement des recettes locales. Alors que les collectivités locales portent près de 70% de



l'investissement public civil, les résultats du baromètre soulignent l'importance de développer une visibilité pluriannuelle et de leur donner les marges de manœuvre nécessaires. »

) MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE (2019-2024)



Crédit : AFL

Les EPCI de Vaucluse meilleurs que leurs voisins

Localement, entre 2019 et 2024 les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse s'en sortent plutôt bien puisque leur situation financière s'améliore globalement sur cette période. Alors que plus de la moitié d'entre-elles affichait une notation défavorable supérieur à 3 dans le baromètre AFL elles sont moins d'un quart désormais. Un résultat meilleur que la majorité des EPCI des départements limitrophes ainsi que du reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

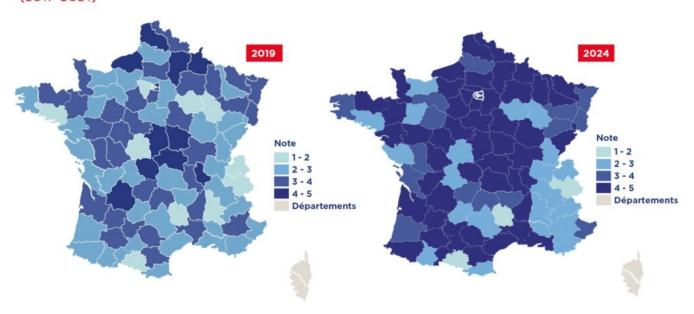
Les départements à la traîne sauf le Vaucluse

- « Comme en 2023, les départements sont le segment de collectivités qui connaît la plus sévère dégradation », pointe le bilan de l'AFL. Les raisons ? Une panne dans les recettes fiscales (les DMTO) et une atonie des recettes de fonctionnement.
- « Après les difficultés rencontrées en 2020 et le redressement constaté en 2021 et 2022, l'exercice budgétaire 2024 se traduit par une forte dégradation budgétaire des départements, dans le prolongement de 2023, constate le baromètre. Leur note financière moyenne poursuit sa chute, s'établissant à 3,91. Cette dégradation est particulièrement marquée puisque la notation moyenne s'établissait à 2,65 en 2022 et à 3,52 en 2023. Il s'agit de la notation la plus défavorable jamais rencontrée par les départements depuis 2015 (3,57). »

Ecrit par le 30 novembre 2025

En conséquence, en 2024 ce sont 14 départements qui affichent désormais une épargne nette négative (contre 2 en 2022 et 7 en 2023).

) MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS (2019-2024)



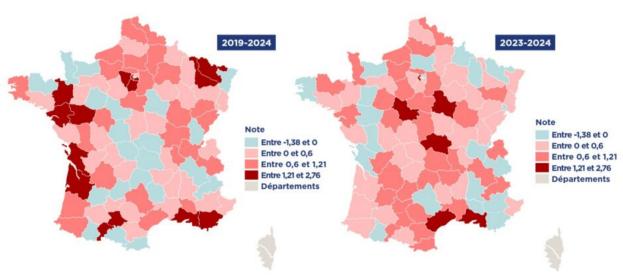
Crédit: AFL

« La dégradation de la situation financière des Départements s'accélère en 2024, sous l'effet conjugué du gel voire de la diminution de plusieurs de leurs recettes (DGF, TVA et DMTO) et de la dynamique de leurs dépenses de solidarité (évolution tendancielle et mesures décidées par l'Etat), s'alarme <u>Départements de France</u>. D'après une enquête réalisée par Départements de France auprès de ses adhérents en avril 2025, l'épargne brute des Départements pourrait diminuer de -69% entre 2022 et 2025 et l'épargne nette de -97%. »

Dans ce marasme, le Conseil départemental de Vaucluse semble faire presque exception. Saluée par la Chambre régionales de la Cour des comptes pour <u>« sa gestion prudente et maîtrisée »</u>, le Département affiche ainsi une situation financière plutôt enviable. Sa note financière entre 2023 et 2024 figure parmi les meilleures de France. Et l'image des EPCI vauclusiennes, il peut faire des envieux chez ses voisins, tout particulièrement les Bouches-du-Rhône et le Gard.

Ecrit par le 30 novembre 2025

VARIATION DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS



Crédit: AFL

Les Régions impactées également

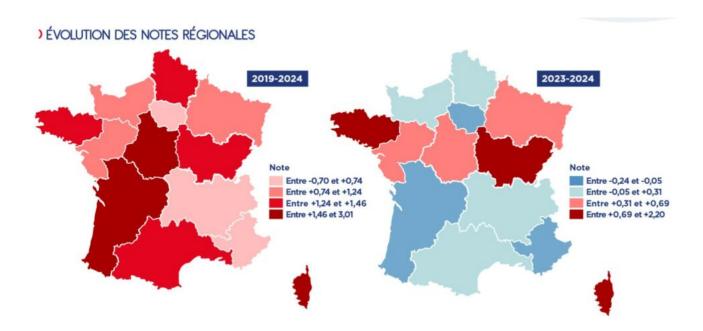
Enfin, les régions suivent une évolution assez similaire à celle des départements, mais moins accusée. Avec une note financière moyenne de 3,61 (3,21 en 2023), il s'agit de leur moins bonne performance budgétaire, à l'exception de l'exercice 2020 (3,63) au cours duquel ce segment avait été le plus impacté par la crise sanitaire. Cette situation est principalement la traduction d'une capacité d'épargne stable, alors même que les efforts d'investissement des régions demeurent très soutenus et exigent un recours à l'emprunt croissant.

Mais là encore, la situation locale est largement moins alarmante que pour le reste de l'Hexagone, tout particulièrement sa partie Nord.

« Les dépenses d'investissement des Régions ont augmenté de 4 Md€ depuis 2019, soit une hausse de 35%, pour atteindre 15,1 Md€, explique Régions de France, dont le président délégué n'est autre que Renaud Muselier, président de la Région Sud. Ce pic historique des investissements régionaux, à la demande notamment de l'État pour accompagner les différents plans de relance et la décarbonation de notre économie, a été financé par un recours accru à l'emprunt à cause d'une atonie des recettes régionales, dont la progression est significativement inférieure à l'inflation : entre 2019 et 2024, les recettes des Régions ont seulement progressé de +5,4% alors que l'inflation cumulée a été de +16%. En raison d'une capacité de désendettement qui s'est mécaniquement dégradée (soit le niveau le plus dégradé de l'ensemble des catégories de collectivités), les Régions ne seront plus en mesure de compenser par l'emprunt toute nouvelle fragilisation de leurs ressources qui se traduirait par une baisse massive de leurs investissements. »







Crédit: AFL

L.G.

Le système de notation de l'AFL : mode d'emploi

Les notes financières* obtenues pour chacune des collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre ont fait l'objet de traitements statistiques (moyennes simples, écarts types, médianes, ...) afin de dégager des tendances sur différents périmètres (typologie de collectivité, strate démographique, année...). Par souci de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée mais l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière qui se situe entre 1 et 7.

Cette note financière repose sur les trois critères :

- La solvabilité, pondérée à 55%, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
- Le poids de l'endettement, pondéré à 20%, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
- Les marges de manœuvre budgétaires, pondérées à 25%, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10% de la charge nette des investissements (5%).

Par ailleurs, dans cette étude 4 indicateurs financiers sont particulièrement observés : le taux d'endettement (stock de dette/recettes réelles de fonctionnement hors cessions), le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement hors cessions), la solvabilité annuelle (épargne



brute/remboursement structurel du capital) ainsi que la solvabilité pluriannuelle ou la capacité de désendettement (stock de dette/épargne brut).

*Les agrégats budgétaires et les ratios financiers sont calculés en consolidant les données issues des budgets principaux et des budgets annexes (comptes de gestion 2024 provisoires) centralisés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP). Les données exploitées dans cette étude ont fait l'objet de retraitements. Les données budgétaires consolidées n'intègrent pas les budgets annexes des établissements publics sociaux et médico-sociaux (M22).

Dominique Santoni : « il est temps que tout le monde fasse preuve de bon sens »



Fin des bouchons à Bonpas, déviation d'Orange, plan santé, déménagement des archives,



Routes du Sud, pistes cyclables, LEO... la présidente du Département fait le point des grands dossiers en Vaucluse. L'occasion pour l'élue de regretter les conséquences des incertitudes politiques au niveau national ainsi que la déconnexion des réalités du terrain auxquelles sont confrontés les élus de proximité. Pour elle, un seul parti compte : celui du bon sens.

Ne cherchez plus. Nous avons trouvé le bâtiment signature de la zone d'activité d'Agroparc : Memento, <u>le nouvel édifice qui accueille les archives départementales du Conseil départemental de Vaucluse</u> trop à l'étroit maintenant dans leur site historique du palais des papes.

« C'est beau, c'est solide, c'est du concret », assure fièrement Dominique Santoni, présidente du Département, qui a pris l'habitude désormais d'organiser une rencontre de rentrée avec la presse dans un site emblématique du département. L'occasion pour l'élue de rappeler que ce nouveau lieu de mémoire constitue « un véritable symbole de notre feuille de route d'investir et de donner de la visibilité au département. C'est un projet phare que nous avons réussi à mener en 3 ans. Il illustre parfaitement notre volonté de nous tourner vers l'avenir. »

« Investir pour améliorer le quotidien des Vauclusiens. »

Dominique Santoni, président du Conseil départemental de Vaucluse

Investir, investir et encore investir, tel pourrait être le mantra de Dominique Santoni qui rappelle le cap qu'elle s'est fixée dans sa mandature : « améliorer les infrastructures pour améliorer, encore une fois, le quotidien des Vauclusiens ».

Après Memento, l'autre gros chantier en cours c'est <u>le carrefour de Bonpas</u>. « Les travaux avancent rapidement, explique-t-elle. C'est le projet de la mandature : 38M€ de dépense, dont près de 25M€ sont financés par le Conseil départemental. Mais Bonpas, c'est plus qu'un simple réaménagement de carrefour. C'est du temps gagné et la fin des bouchons afin d'améliorer le quotidien de chacun. Même chose avec le chantier de la déviation d'Orange qui se poursuit. Un investissement de 50M€ dont 42% financés par le Département. Je crois que c'est cela que les gens veulent aujourd'hui avant tout : du concret, car dans ce département, on ne fait pas de grands discours mais des grands travaux. »

Les travaux du carrefour de Bonpas se poursuivent en septembre

Poursuite du déploiement de plan santé

Même satisfaction en ce qui concerne <u>le déploiement du plan santé du Département</u>. « Grâce à cette initiative, plus de 3 200 Vauclusiens ont retrouvé un médecin-traitant à ce jour. Et ce n'est pas fini puisque nous allons ouvrir prochainement un 5e centre de santé à Pernes-les-Fontaines. Nous sommes également en train de recruter 2 à 3 nouveaux médecins en plus de la dizaine que nous avons déjà



embauché. Tout cela, dans un souci de proximité qui caractérise l'ADN de notre action. »

« Il faut que chaque euro dépensé serve aux Vauclusiens. »

« Mais pour mener à bien tout cela, il nous faut un budget, rappelle Dominique Santoni. Nous n'attendrons donc pas les annonces de l'Etat pour élaborer notre budget 2026 qui sera fait en décembre. Afin de jouer la prudence, nous allons travailler sur un budget qui sera similaire à celui de l'année passée. Et même si notre situation financière est plutôt saine, nous conserverons rigoureusement le même cap avec l'objectif de se désendetter parce qu'au plus on se désendette, au mieux on se porte. Nous allons donc chercher des financements et faire des économies, là où on peut les faire. Parce qu'effectivement, nous vivons une période très compliquée où, même si nous n'avons pas la planche à billets, nous avons du bon sens. Au final, il faut que chaque euro dépensé serve aux Vauclusiens. »

RSA: continuer d'accompagner les allocataires vers l'emploi

Si le Vaucluse présentait le pire taux régional de retour à l'emploi (3%) des allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), le département affiche maintenant le meilleur score (presque 35%).

« Pour moi, le RSA ne peut pas être une situation qui perdure, confie Dominique Santoni. L'idée, c'est vraiment de retrouver du travail. Aujourd'hui, nous avons identifié trois types d'allocataires du RSA : ceux qui peuvent se tourner vers une prestation compensatoire (comme l'aide à l'autonomie, aux personnes handicapées, la retraite...) et que nous avons accompagné dans leurs démarches. Ensuite, il y en a une partie qui n'ont pas droit au RSA, parce qu'ils ne remplissent pas les conditions car ils ont une activité annexe ou d'autres revenus. Ceux-là, je trouve qu'il n'y a pas de raison qu'ils soient au RSA. Enfin, il y a ceux qui sont inscrits au RSA en étant à la recherche d'un emploi ou qui peuvent travailler. Des personnes souvent entre 20 et 55 ans que nous accompagnons pour qu'ils se réintègrent. Et cela marche bien, puisque nous sommes maintenant le meilleur département de la région dans ce domaine. » Côté budget, ces contrôles de l'accès au RSA on permis de faire passer le coûts du versement de cette prestation pour le Département de 110M€ à 93M€ actuellement.

Les plus belles routes du Sud en 2026?

Concernant les projets à venir, le Département espère lancer en 2026 'Les plus belles routes du Sud'. Mené en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en financera une partie, ce programme vise à rénover et embellir les routes, principalement départementales.

- « Nous allons embellir, nous allons planter, nous allons fleurir, nous allons agrandir, nous allons installer des pistes cyclables », énumère Dominique Santoni.
- « Cela concerne aussi les sentiers, les itinéraires pédestres ou bien encore les traversées de VTT, poursuit-elle. L'idée c'est de mettre en scène les voies du Vaucluse et de réaliser des gestes architecturaux comme avec <u>la passerelle de l'Oiselet</u>. »

Dans cet esprit, le Conseil départemental prévoit la création d'une piste cyclable en encorbellement le long du pont de Bonpas, un travail sur le pied du Ventoux ou dans les gorges de la Nesque.

« Avec cela, on combine développement, infrastructure, attractivité, mobilité douce, développement durable, transport... », se félicite à l'avance l'élue qui souhaite mettre le paquet sur les plantations



d'arbres car « le Vaucluse a encore besoin d'être embelli. »

« La solution de la rocade, c'est la LEO »

Gérant près de 2 400 km de routes départementales, Dominique Santoni a aussi forcément un œil sur les difficultés de mobilité et tout particulièrement <u>la non-réalisation de la LEO</u> ou bien encore <u>le projet de limiter le trafic poids lourds</u> sur la rocade d'Avignon.

« La solution de la rocade, c'est la LEO. Je trouve vraiment dommage que l'on ait abandonné ce projet de contournement de la cité des papes alors que nous avons une vraie problématique de transport dans ce département. En plus, nous nous privons de dizaines de millions d'euros qui auraient été déversés sur le territoire. »

LEO: Tout le monde la veut, mais personne ne l'a fait

« Aujourd'hui, interdire les poids lourds sur la Rocade de la manière dont cela est fait cela n'a pas de sens, regrette-t-elle. Le département du Vaucluse a émis un avis défavorable, ceux du Gard et des Bouches-du-Rhône également, les professionnels du transport sont contre, le ministère des transports et le préfet de région n'y sont pas favorable et pourtant on force encore et encore. Si on fait des réunions, de conciliation, de réflexion, dans lesquelles tout est déjà décidé, à quoi cela sert ? On veut envoyer les camions ailleurs, mais pour aller où ? Vers les ponts de Rognonas et de Roquemaure qui ne pourront pas le supporter et qui sont sous surveillance technique. Le préfet de région l'a écrit, 'un surcroît de trafic 38 tonnes semble difficile sur ces deux points' (ndlr : en plus celui du Pont de l'Europe a été consolidé en 2014 mais ne peut pas accueillir de trafic supplémentaire, tout comme celui d'Aramon construit en 1970).

Avignon veut interdire les poids-lourds sur la rocade avant la fin de l'année

« Et que l'on ne me dise pas que l'on fait du développement durable en faisant passer les camions à Orange pour redescendre sur Avignon. Il y aura beaucoup plus de pollution et de bruit en incitant par exemple les transporteurs à utiliser deux camions plus petits là où il en affrété un seul ou à doubler les rotations. C'est un non-sens écologique. Le tout en prenant le risque de mettre en péril une filière railroute que l'on a patiemment construit à Champfleury. »

- « Il faut arrêter de dépenser l'argent que l'on n'a pas,
- « Je crois vraiment qu'il est temps de faire preuve de bon sens dans nos décisions, que ce soit au niveau local ou national, espère Dominique Santoni. Quand on écoute les gens dans la rue, 80% vous disent la même chose, Ils veulent que, si on leur annonce des choses, on sache comment on les finance. Et que, si ce n'est pas possible, on leur dise qu'on ne va pas les faire. Je pense que les Français sont prêts à l'entendre. Il faut arrêter de dépenser l'argent que l'on n'a pas et que l'on arrête de se faire gouverner par des minorités. »
- « Le non-cumul des mandats a aussi éloigné les élus nationaux des problématiques de terrains et de la réalité de ce que vivent les vrais gens. Et avec le quinquennat, ils sont perpétuellement en campagne. A un moment, on a eu le 'quoi qu'il en coûte' et maintenant on n'a plus rien... Je ne comprends pas pourquoi on n'arrive pas à se redresser. Je ne comprends pas que nous n'ayons pas le courage de faire des réformes. L'Espagne, qui est à gauche, y est arrivé, l'Italie, très à droite, y est arrivé. Alors pourquoi pas nous ? »

Salaire : confirmation de la baisse des budgets d'augmentations



Ecrit par le 30 novembre 2025



Dans un contexte économique et politique tendu, les entreprises françaises adoptent une approche prudente en matière de rémunération. Selon le dernier Observatoire de la rémunération LHH, mené auprès de 200 entreprises, les budgets d'augmentations pour 2025 poursuivent leur baisse, passant sous la barre de 2,3% annoncée en avril avec à un fin juin un taux atteignant 2,1%. Dans la continuité des années précédentes, les entreprises misent sur d'autres leviers pour soutenir le pouvoir d'achat et se préparer aux nouvelles obligations réglementaires en matière d'équité salariale.

« La baisse des enveloppes budgétaires n'est pas une surprise avec la réduction de l'inflation dans un environnement marqué par des incertitudes multiples : finances publiques sous tension, pression réglementaire, attentes sociales fortes dans un contexte politique et géopolitique sensible. Pour cette année 2025, on observe un retour aux taux d'avant la crise Covid : les entreprises limitent la hausse salariale mais continuent de compenser par des dispositifs ciblés. Au-delà, les premières tendances pour 2026 confirment cette orientation, avec des augmentations envisagées pour 82% des entreprises avec un taux prévisionnel autour de2 %, traduisant une stabilisation après les fortes fluctuations des dernières années » explique Delphine Landeroin, spécialiste des politiques de rémunération chez LHH.

Moins d'augmentations, mais d'autres leviers en faveur du pouvoir d'achat

En 2025, 9 entreprises sur 10 déclarent allouer un budget d'augmentation pour les salaires, avec une chute du taux médian constaté qui atteint 2,1%, loin des prévisions initiales de 2,8%. Les hausses restent ciblées: majoritairement individuelles pour les cadres, plus partagées au profit de mesures collectives



pour les employés et ouvriers.

Les mesures spécifiques pour les plus bas salaires gagnent du terrain : près d'une entreprise sur deux prévoit des hausses plus importantes pour les premières tranches de rémunération, et un quart a revu les grilles internes ou instauré des minimas.

Depuis plusieurs années, les entreprises proposent des dispositifs complémentaires à la rémunération sous forme de packages salariaux. Aujourd'hui, malgré des augmentations salariales limitées, elles poursuivent leurs efforts pour soutenir le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs en maintenant ces compléments de rémunération. En 2025 :

- 50% ont augmenté leur participation aux repas,
- 30% ont renforcé leur soutien au transport,
- 30% ont mis en place un système de rémunération variable.

Transparence des rémunérations : des budgets dédiés pour l'égalité salariale pour certaines entreprises

Avec la perspective de l'entrée en vigueur d'ici juin 2026 de la directive européenne sur la transparence des rémunérations, les entreprises accélèrent leur transition vers plus d'équité. En 2025, un tiers des entreprises prévoit un budget dédié à l'égalité salariale femmes-hommes, avec un taux médian stable autour de 0,2%.

Près d'une entreprise sur deux a engagé un diagnostic interne pour évaluer ses pratiques et se préparer aux enjeux et impacts de la transparence des rémunérations avec pour objectif d'adapter sa politique et ses pratiques de rémunération. Il s'agira pour elles de répondre aux exigences règlementaires d'une part mais aussi de favoriser et montrer des conditions de décisions équitables, en questionnant les processus et critères de rémunération.

« Cette année plus que jamais, les entreprises ont tout intérêt à poursuivre leurs efforts pour l'égalité salariale femmes-hommes mais aussi plus largement en cherchant à objectiver plus formellement l'ensemble de leurs pratiques. Avec la nouvelle directive européenne, l'exigence de transparence deviendra concrète et mesurable. Mais au-delà du cadre légal, c'est un levier essentiel pour renforcer la confiance des salariés, montrer l'engagement de l'entreprise en faveur de l'équité, et favoriser l'attractivité. » poursuit Delphine Landeroin.

Enquête menée par LHH





Les off du Off



Ecrit par le 30 novembre 2025





Si l'édition 2025 du festival Off collectionne les records : nombre de spectacles, de créations originales, de compagnies représentées, de billets vendus, l'euphorie n'est pas de mise pour tout le monde et en particulier pour les petites compagnies, qui ont de plus en plus de mal à boucler leur budget pour venir à Avignon.

Entre les salaires, la location d'un créneau dans une salle, les hébergements, les transports, les tracts, les affiches... Il faut à une compagnie de 4 personnes débourser au minimum 30 000 € pour venir jouer à Avignon. Selon les mêmes sources syndicales, les recettes de billets s'élèvent en moyenne à 12 000 €. A cela on peut ajouter l'apport de 3 000 € du FONPEPS (Dispositif de soutien à l'emploi du plateau artistique de spectacles vivants diffusés dans des salles de petites jauges), il reste à trouver 15 000 €.

« Il ne faut pas confondre le succès du Off et celui des compagnies qui font le Off »

Beaucoup de compagnies ne se rémunèrent pas et font appel au bénévolat. Tous estiment qu'il est essentiel, pour ne pas dire vital, d'être présent sur le plus important marché du théâtre privé francophone. 1 700 programmateurs ont fait le déplacement à Avignon, cette année. C'est une opportunité d'être remarqué, d'être programmé et de voir son spectacle tourner. Mais il y a beaucoup de candidats et assez peu d'élus. « Il ne faut pas confondre le succès du Off et celui des compagnies qui font le Off », affirment de concert Harold David et Laurent Domingos, les deux coprésidents d'Avignon Festival et Compagnie. En effet, il est constaté que l'abondance de spectacles (1 724 en 2025) a plutôt tendance à laisser de côté l'émergence et à profiter aux plus gros, aux plus connus... L'essentiel des regards sont naturellement portés sur les programmations de la dizaine des salles les plus importantes en taille ou en notoriété.

Mais sans le soutien de la puissance publique et en particulier des collectivités, le spectacle vivant n'aurait pas la place qu'il occupe aujourd'hui

Avignon est un investissement peu rentable pour beaucoup de compagnies qui voient cependant dans ce festival une opportunité unique de se faire connaître. C'est tout le paradoxe de la situation.

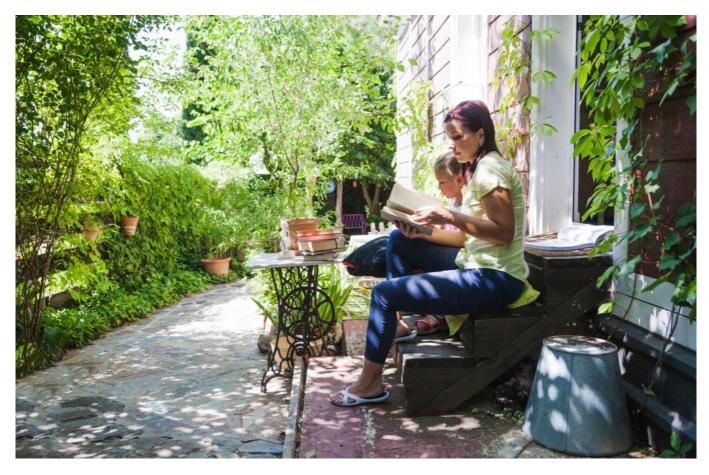
Mais sans le soutien de la puissance publique et en particulier des collectivités le spectacle vivant n'aurait pas la place qu'il occupe aujourd'hui. De nombreuses régions apportent leur soutien à des compagnies. Elles les accompagnent dans leur venue à Avignon (sauf les Pays de Loire). Mais c'est aussi toutes ces salles gérées ou financées par les collectivités qui accueillent des spectacles. Elles sont essentielles à la vie culturelle. Certaines d'entre elles sont même des lieux de création ou de résidence. Mais aujourd'hui, avec les restrictions budgétaires attendues il y a fort à parier qu'il sera bien difficile de conserver les niveaux de financement actuels. Un autre combat à mener...

Pré-bilan du Festival Off d'Avignon, un locomotive à 22M€ de chiffre d'affaires



Ecrit par le 30 novembre 2025

Les habitants de la région PACA investissent toujours plus dans leurs espaces extérieurs



Depuis la pandémie, les Français portent un regard neuf sur leur cadre de vie. Le besoin de nature, d'ouverture et de respiration a replacé les jardins, terrasses et balcons au cœur de leurs aspirations résidentielles. Autrefois perçus comme secondaires, ces espaces sont désormais considérés comme de véritables prolongements de leurs pièces de vie par 84% des Français. Lieux de détente, de convivialité, d'ancrage écologique ou encore pilier de la valorisation des logements, ils concentrent désormais de nombreuses attentes. BigMat, acteur majeur de l'habitat, a réalisé avec OpinionWay, un sondage exclusif pour comprendre comment les Français vivent, entretiennent et investissent ces espaces. Focus sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La crise du Covid-19 a bouleversé notre rapport aux lieux de vie. Balcon, jardin, terrasse... Ces lieux sont devenus de véritables refuges face au sentiment d'enfermement vécu pendant les confinements.

Ainsi, 74% des habitants de PACA déclarent que la pandémie leur a fait redécouvrir l'importance d'un extérieur. 89% jugent d'ailleurs cet espace essentiel à leur bien-être (+2 points par rapport à la moyenne nationale) et vecteur de lien social (79%).

Une prise de conscience qui s'ancre dans une réalité concrète : 86% d'entre eux disposent aujourd'hui d'un espace extérieur (+3 points par rapport à la moyenne des Français).

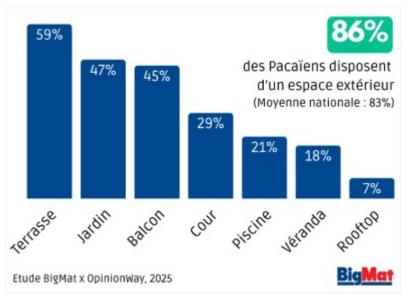
Un désir motivé par un sentiment de manque : pour 86%, l'absence d'extérieur est vécue comme un véritable manque (contre 85% pour la moyenne des Français). D'ailleurs, plus de 6 sur 10 (61%) affirment avoir déjà renoncé à un bien immobilier pour cette raison.

« Cette étude met en lumière un mouvement de fond : l'espace extérieur s'est imposé comme un pilier essentiel du bien-vivre des Français. Ce n'est plus un simple agrément, mais un lieu de ressourcement, d'ancrage et de projection personnelle dans lesquels ils sont prêts à investir, malgré les contraintes budgétaires qui pèsent encore sur de nombreux ménages.é

Fabio Rinaldi, président du directoire de BigMat France

Posséder un extérieur est ainsi largement perçu comme un privilège (89%) mais aussi comme une nécessité : 78% des répondants estiment que chacun devrait y avoir accès, quel que soit son lieu de vie. Ce besoin dépasse aujourd'hui le simple désir : il devient une exigence de qualité de vie et un facteur d'inégalités sociales (69%).

Ecrit par le 30 novembre 2025



©BigMat / OpinonWay

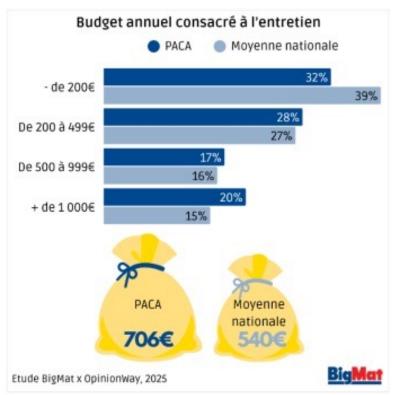
Entretien : un budget parmi les plus élevés en France

Entretenir un balcon, une terrasse ou un jardin est pour beaucoup une source de plaisir et de détente... mais représente aussi un coût.

Signe d'un attachement réel, les habitants de PACA sont ceux qui y consacrent une des enveloppes les plus importantes avec un budget annuel de 706€ (contre 540€ pour la moyenne nationale).

32% dépensent moins de 200€ par an. À l'inverse, 20% dépassent le cap des 1 000€ (+5 points par rapport au reste des Français).





© BigMat / OpinonWay

Des projets d'aménagements plein la tête, mais des contraintes budgétaires

L'aspiration à un extérieur plus fonctionnel, esthétique ou durable est forte.

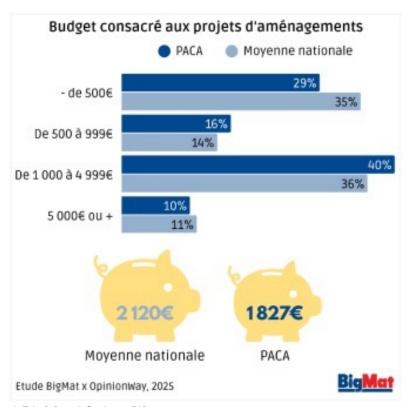
Parmi les priorités : la réduction de la consommation d'eau (55%), la modernisation des espaces (44%), la création d'un coin détente (41%), l'optimisation des rangements (41%) ou encore le renforcement de la protection du domicile (40%).

Des projets pour lesquels ils consacrent un budget moyen de 1 827€, soit 293€ de moins que celui du reste des Français.

Un nombre relativement important prévoient tout de même des investissements généreux, 40% disposant d'un budget situé entre 1 000 et 4 999€, et 10% envisagent même un budget supérieur à 5 000€.

Mais s'ils ont des projets plein la tête, de nombreux habitants de PACA restent cependant soumis à des arbitrages financiers : pour 70%, le coût reste en effet un frein majeur à la concrétisation de leurs projets.



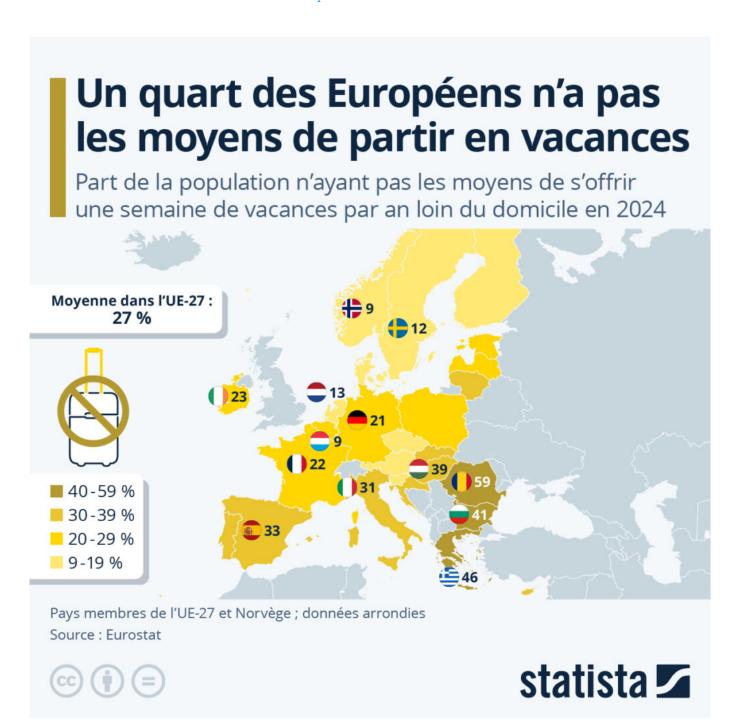


© BigMat / OpinonWay

Étude réalisée par OpinionWay pour BigMat

Un Européen sur quatre n'a pas les moyens de partir en vacances





Alors que la période des vacances estivales bat son plein, des données publiées vendredi dernier par Eurostat rappellent que de nombreux Européens n'ont pas les moyens de partir en vacances. En effet, en 2024, un peu plus d'une personne sur quatre dans l'UE (27 %) n'avait pas la capacité financière de s'offrir une semaine de vacances annuelles loin de son domicile.



Comme le montre notre carte, les Européens sont loin d'être égaux face à cette situation : 22% des Français n'ont pas les moyens de partir une semaine par an, contre seulement 9% des Luxembourgeois et 12% des Suédois. Mais ce taux est beaucoup plus élevé dans les pays de l'Est et du Sud de l'Europe. Ainsi, environ un tiers de nos voisins espagnols et italiens (respectivement 33 et 31%) ont déclaré ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances. Mais ce sont les Roumains qui sont les plus nombreux à devoir renoncer à une semaine loin du quotidien : près de 60% d'entre eux n'en ont en effet pas les moyens.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Budget 2026 : que ciblent les 44 milliards d'économies du plan Bayrou ?



Les 44 milliards d'économies du plan Bayrou

Plan d'économies prévu par le gouvernement pour le budget 2026 de l'État, par poste (en milliards d'euros)

	0 ,1 1 ,
7,1	Maintien des prestations sociales et retraites en 2026 aux niveaux de 2025
5,5	Baisse des dépenses sociales de santé : doublement des franchises médicales, révision du statut des ALD [*]
5,3	Baisse du budget des collectivités territoriales
5,2	Opérateurs publics : encadrement des dépenses, régulation des dotations
4,8	État : suppression de 3 000 postes, non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois
4,2	Journées de travail supplémentaires : proposition de supprimer le "lundi de Pâques" et "8 mai"
4,2	Mesures d' équité fiscale
3,4	Mesures sur les niches fiscales et sociales
2.3	Lutte contre les fraudes fiscale et sociale

Réformes structurelles



Annonces en date du 15 juillet 2025

* ALD = affectations (ou maladies) de longue durée

Sources: Premier ministre, via rapports de presse



1,8











Le Premier ministre François Bayrou a dévoilé mardi 15 juillet son plan d'économies pour le budget 2026 de l'État. L'effort pour réduire le déficit public atteindra 43,8 milliards d'euros et comprend notamment le gel des prestations sociales et des retraites, la diminution des dépenses de santé (remboursement de soins), la réduction des effectifs dans la fonction publique ou encore la proposition de supprimer deux jours fériés. Si le président Emmanuel Macron a estimé que le budget présenté a « la vertu du courage, de l'audace et de la lucidité », ce plan d'austérité a néanmoins entraîné de vives réactions et critiques de tous bords. L'ancien Premier ministre Édouard Philippe (groupe Horizon) a estimé dans les colonnes du Parisien que « quasiment rien dans ce qu'il propose ne règle le problème », tandis que le groupe LFI a dénoncé lors d'une conférence de presse des « annonces antidémocratiques » se résumant à une « déclaration de guerre sociale ».

Comme le détaille notre infographie, les plus gros efforts demandés par le plan Bayrou se situent au niveau des <u>prestations sociales et de retraites</u>, maintenues en 2026 aux niveaux de 2025, soit une économie estimée à 7,1 milliards d'euros, suivies des dépenses de santé, avec des mesures comme le doublement des franchises médicales (reste à charge) et la révision du statut des maladies longue durée, qui devraient permettre d'économiser 5,5 milliards d'euros. Ensemble, ces deux postes contribuent à 29 % (12,6 milliards) des économies prévues pour le budget 2026.

Parmi les autres sources majeures d'économies, on trouve également la réduction des dépenses de fonctionnement de l'État, avec une diminution des effectifs de fonctionnaires et des coûts liés aux opérateurs de l'État qui devrait permettre d'économiser au total 10 milliards d'euros (23 % du total). La réduction du budget des collectivités territoriales et la proposition de supprimer deux jours fériés (Lundi de Pâques et 8 mai) contribuent de leur côté à hauteur de respectivement 5,3 milliards (12 %) et 4,2 milliards (près de 10 %).

Enfin, combinés ensemble, les trois postes d'économies sur la fiscalité - mesures d'équité fiscale (4,2 milliards), niches fiscales et sociales (3,4 milliards) et <u>lutte contre les fraudes fiscale et sociale</u> (2,3 milliards) - représentent près de 10 milliards d'euros (23 %) du plan d'économies présenté par François Bayrou.

Le Département fait le point sur son budget et ses dépenses



Ecrit par le 30 novembre 2025



Pour la dernière plénière avant l'été, les élus de l'exécutif de Vaucluse ont eu droit à un long examen de l'état des finances de Vaucluse par le sénateur LR Jean-Baptiste Blanc. Plus de 600 pages de chiffres, camemberts, pourcentages entre recettes, dépenses, reports et maintien de l'investissement. Avec au menu : compte financier unique, budget supplémentaire, et ajustement des aides sociales comme plat de résistance.

« Les recettes restent stables avec 695M€, malgré la baisse de la DMTO (Droits de mutation à titre onéreux), la taxe versée lors des transactions immobilières et la ponction de l'Etat sur une partie de la TVA » a précisé l'élu des finances. Les frais de personnel (2 354 agents au Conseil départemental) augmentent mécaniquement de +1,4% (à 145,8M€) en raison du GVT (Glissement vieillesse technicité), de l'impact de la revalorisation du point d'indice et du SMIC. L'aide sociale fait un bond de +9,4% (à 240M€) pour prendre en charge la protection de l'enfance, de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Un hélicoptère pour pompiers de Vaucluse

Avec la canicule qui se profile, le département reste le plus gros contributeur du financement des pompiers du SDIS (Service d'incendie et de secours) +3,3% (à 37,7M€) avec notamment la location d'un hélicoptère-bombardier d'eau pendant l'été. La sécurisation de la voirie est également une priorité du département (44,3M€) pour la déviation d'Orange, le carrefour de Bonpas, l'aménagement d'un giratoire à Vedène, la déviation Pertuis-Cadenet, mais aussi l'accès à la future maison d'arrêt d'Entraigues-sur-la-Sorgue.

Les opérations concernant les collèges mobilisent 12,7M€, dont la restructuration du collège de



Bédarrides (3,1M€), la réhabilitation totale de celui de Vedène (5,2M€), sans oublier 5M€ pour la mise à disposition de tablettes numériques pour les élèves.

« Les investissements ne faiblissent pas. »

Jean-Baptiste Blanc, rapporteur du budget

Autres subventions pour la construction du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine, Memento (20,7M€) qui abritera notamment les Archives départementales qui viennent de quitter le Palais des Papes et vont bientôt emménager à Agroparc. Autres investissements pour la nouvelle Maison départementale des personnes handicapées, la restructuration du pôle social d'Avignon (1,7M€), mais aussi la reconstruction de l'EHPAD de Cavaillon-Lauris (350 000€).

« Malgré la crise sanitaire des années 2020-21, la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, les incertitudes de la situation internationale, la flambée des prix de l'énergie, le Vaucluse gère au plus près des intérêts des Vauclusiens » martèle, comme chaque année, Jean-Baptiste Blanc qui rappelle que les investissements ne faiblissent pas. Ils se poursuivent et même ils augmentent de 131,6M€ à 135,9M€ pour développer l'économie du département et créer des richesses. »

Le Vaucluse, 5^e roue du carrosse?

Pour sa part, Anthony Zilio, le maire de Bollène a tout de même évoqué « La précarité d'une partie de la population face aux factures de gaz, d'électricité, d'eau, à la fiscalité, au surendettement, aux risques d'expulsion ».

De son côté, Hervé de Lépineau, le député RN a regretté que « Le Vaucluse soit la cinquième roue du carrosse. Le cinquième département sur les six que compte la Région Sud malgré ses atouts, carrefour est-ouest du pourtour méditerranéen et nord-sud avec la Vallée du Rhône, TGV, aéroport. » Il a demandé à la présidente Dominique Santoni de faire jouer ses bonnes relations avec le président Muselier « pour qu'il soutienne davantage le Vaucluse, qu'on se sente davantage considéré face aux politiques nationales dévastatrices ». Elle lui a répondu qu'elle continue à investir dans le département, d'être aux côtés de la population avec des subventions sociales conséquentes et a insisté « Non, le Vaucluse n'est pas la cinquième roue du carrosse de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Quant à l'élue PS Sophie Rigault elle a regretté que « L'Etat fasse constamment les poches des vauclusiens ».

Les dépenses réelles du département s'affichent à un peu plus de 769M€. « La dette par habitant est maîtrisée » a conclu Jean-Baptiste Blanc.